

Des Épicéas plantés il y a 60 ans, quel avenir ?

Histoire d'un motif planté, récit d'un projet de réhabilitation et écho d'une recherche-projet.

Par Rémy Teyssèdre 6 JUILLET 2021

Lors des débuts immersifs de ma recherche doctorale au sein de l'équipe technique du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, ma prospection d'un sujet adéquat s'est heurtée à un objet étonnant : « Les bandes boisées » ! Une infrastructure végétale dont on a durement tiré le portrait et réduit à l'image d'une verrue dans le paysage. Pourtant, lorsqu'en ce mois de novembre 2018, alors qu'une première neige avait pressé les éleveurs à redescendre leurs vaches des estives, j'éprouvais l'efficacité de ces épicéas rangés au pas. En marchant au bord de la bande boisée à l'entrée du village d'Aubrac, je contemplais le paysage d'un blanc vêtu, jusqu'à ce que le dernier arbre se dérobe brutalement pour me laisser affronter *lo troberso* (vent traversant le massif de l'Aubrac). Éléments contestés pour leurs esthétiques, à la croisée de l'agriculture, de la forêt, les bandes boisées sont devenues un de mes sujets d'investigations pour l'expérimentation d'outils de médiation. Identifié dans la charte du Parc Naturel Régional de l'Aubrac et dans sa charte forestière territoriale comme un motif agropastoral, ma démarche a contribué au programme de réhabilitation de ces linéaires, engagé en 2019 à l'initiative du chargé de mission forêt.



Bandes boisées sur le plateau ouvert de l'Aubrac. ©Rémy Teyssèdre

La définition de cette infrastructure végétale se base en premier lieu sur son envergure : un minimum de trois alignements d'arbres, pour une centaine de mètres de linéaire minimum. Rares sont les plantations dépassant les vingt lignes, mais leur longueur peut atteindre plusieurs kilomètres. Plantées dense, elles se composent essentiellement de résineux, majoritairement de sapins Épicéas et de Pectiné. Cependant, cette définition formelle gomme la raison de leurs inventions

et de leurs présences sur le territoire du haut plateau Aubracien. En effet, les 100 km de linéaires recensés sur le périmètre de confluence des départements de la Lozère, du Cantal et de l'Aveyron se justifient par la présence de vents forts, estimés à 140 jours par an et d'épisodes violents réguliers, dénommés suivant leurs origines ou leurs charges : *Ben d'olto* ou vent d'Autan/vent du midi, le *Bén Bas*, *Lo Troberso* (la traversée), le *Burle*, *Lo Biso*, ou encore *Lo Souledre*.



Congère formée suite à la coupe d'une bande boisée. ©Rémy Teyssèdre

Ce riche vocabulaire témoigne des rudesses climatiques dans la vie locale et sur un plateau dénué d'arbres. À ces vents perpétuels, s'ajoute la contrainte de la neige couvrant le territoire durant les hivers, régulièrement les automnes et les printemps. Fréquemment, l'association de l'un et de l'autre génère des congères, parfois exubérantes. En bord de route ou dans les pâtures, les linéaires d'Épicéa procurent alors un abri et fonctionnent différemment, selon leurs épaisseurs. Souvent limités à trois lignes densément plantées, les arbres filtrent le vent à travers leur branchage et génèrent un espace sans courant d'air sous le vent. Observable dans les pâtures, ce « rideau brise-vent » offre un abri aux troupeaux en pâturage. Une solution contemporaine aux claies de bois et branches de Hêtre qui protégeaient par le passé les troupeaux à proximité des Burons¹. En complément, les plantations plus larges ne filtrent pas le vent, mais le repoussent vers le haut. Elles protègent du vent routes, hameaux et pâtures sur une distance égale à vingt fois leurs hauteurs, mais aussi des particules de neiges et le brouillard transporté par ce dernier.

Or, on observe désormais dans le discours des technicien·nes

du PNR de l'Aubrac de nouvelles fonctionnalités : cynégétique, lutte biologique, lutte contre l'érosion éolienne, stockage de CO₂, infiltration de l'eau, stockage de la neige, protection du couvert herbacé et des fonctions sociales pour les activités de pleine nature. Le regard expert donne à ces motifs des fonctions plurielles, affirme leurs multifonctionnalités et les services offerts au territoire. Pourtant, le discours des agent-es fait face à des arguments d'ordre esthétique. La méconnaissance du fonctionnement de ces linéaires explique en partie le dénigrement dont ils sont sujets, bien que l'essentiel des critiques porte sur leur « faciès ». La plasticité monobloc des linéaires végétaux est décriée, parfois fortement par quelques acteurs et actrices de tous milieux, élu-es, habitant-es, agriculteur-trices, associatifs. – *Barrière visuelle, elles obturent les points de vue depuis les routes. Elles interfèrent dans le paysage dénué d'arbres et par leurs aspects artificiels, dénaturent les paysages « préservés » de l'Aubrac...* –

À travers l'écoute des propos de la controverse s'esquissent les représentations paysagères des groupes sociaux, au sujet du plateau de l'Aubrac, un élément touristique plébiscité et un marqueur territorial fort. L'image d'un territoire suspendu dans le temps, immuable, sans arbres à l'horizon dégagé, préservé du point de vue environnemental, domine les représentations. Cependant, les bandes boisées, par leurs présences jouent un double rôle : elles participent à cette impression d'immuabilité, par leurs aspects immobiles et intemporels (pas de changement de feuillage, faible croissance, formes identiques et monospécifiques), mais aussi choquent par leurs essences, leurs implantations rectilignes, leurs homogénéités... L'ampleur de la controverse impose à la direction du PNR de l'Aubrac et aux élu-es une circonspection et une prudence accrue.



Effet protecteur d'une bande boisée. © Dorian Cablat

Véritable impensé durant de nombreuses années, l'approche de cette thématique au côté du chargé de mission s'est révélée difficile, de par l'absence de traces et témoignages de leurs origines. La rencontre de propriétaires de bande boisée, d'élu-es, de techniciens a permis de retracer l'historique de ce motif territorial. Situées dans les années 1960, les premières plantations se révèlent antérieures à cette date-là ! Un ingénieur des ponts et chaussées basé à Laguiole orchestre dans les années 1930 les premières plantations en bord de route. En 1948, quelques photos prises d'avions permettent de distinguer leurs présences, prématurées à la mémoire collective.

Cependant, l'importante campagne de plantation débute dans les années 1960, à l'initiative du Fonds Forestier National qui distribue à l'échelle nationale des millions de plants forestiers. Le climat froid et humide de l'Aubrac a orienté les planteurs vers des plants d'Épicéas, particulièrement adaptés. Ainsi, voient le jour les premières plantations en bord de route, réalisées parfois avec des écoles du territoire et plus généralement par des travailleurs espagnols ou quelques élu-es locaux. Dans le prolongement de cette campagne de plantation, la DDAF² met en œuvre durant les années 1970 une politique de modernisation de l'agriculture et des biens de sections³. L'enclosure⁴ des dernières parcelles de pâturages collectifs est organisée à la suite de l'effondrement des activités dans les Burons, remplacées par l'élevage en manade⁵. Dans les biens de sections, ces travaux mènent au morcellement des parcelles structurées en parcs, à la réalisation des chemins d'accès, de points d'abreuvement et à la création de bandes brise-vents. Les bandes boisées sont donc un motif contemporain créé pour répondre aux contraintes climatiques qui altèrent le changement économique et agricole du massif de l'Aubrac, en contraignant le développement des activités de tourisme hivernal et l'ensemble des activités dépendantes du réseau routier. Il s'agit d'une mutation concomitante du système agricole, du système social, du système économique et des paysages.

Néanmoins, depuis les années 2010 les bandes boisées se trouvent confrontées à un enjeu agricole. Lorsqu'elles sont situées sur du foncier privé quelquefois collectif, les boisements sont parfois supprimés pour augmenter la surface enherbée ou exploités lorsqu'une opportunité économique est présentée par un exploitant forestier. L'adaptation des structures agricoles fragilisées par une dépendance à l'herbe, un manque récurrent de foin causé par les sécheresses répétitives et des pullulations de rats taupiers, génèrent des logiques de prédatons foncières en vue de gagner davantage de surfaces. Les conséquences paysagères et environnementales de ces dynamiques sont fortes : baisse de la surface boisée du plateau, disparition des arbres isolés, épierrement des prairies mécanisables, coupe des bandes boisées, homogénéisation des espaces... Le manque d'efficacité des bandes boisées accroît le sentiment d'inutilité de ces peuplements. Clôtures abandonnées et plantations envahies par les bovins, absence d'éclaircie, chablis⁶ et sécheresses les dégradent. Implantés selon des logiques forestières de forte densité, sans avoir reçu de gestion depuis leurs plantations, les linéaires ont aujourd'hui perdu une partie de leur efficacité. Le caractère exogène et forestier des essences plantées a également contribué à la non-gestion de ces parcelles. De plus, l'observation de cas de scolyte sur plusieurs massifs forestiers du territoire, mais aussi sur des bandes boisées esseulées par les sécheresses successives, font craindre aux agents de l'ONF, du CRPF et au chargé de mission forêt du PNR une prochaine crise sanitaire et le dépérissement des Épicéas. D'autant plus que cette essence compose seule 57 % des formations végétales⁷.

Aujourd'hui, s'expriment à la fois les limites des pratiques forestières (plantation monospécifique, essences à vocation productives), mais aussi les logiques productives du pastoralisme extensif exacerbé (spéculation foncière, dépendance

fourragère, sur-pâturage). Ces infrastructures végétales se trouvent à la croisée d'enjeux économiques forestiers, agricoles et écologiques en participant à la trame verte et bleue, mais aussi sociaux en crispant les représentations contradictoires du paysage. Perçus par une partie du milieu agricole essentielle au bien-être animal des troupeaux et une réponse face aux stress hydriques, d'autres perçoivent les peuplements comme un obstacle dégradant l'attrait touristique, productif et la qualité des paysages idéalisés.



Coupe forestière sur un linéaire en bordure de route. ©Rémy Teyssedre

Le rayon d'action du Parc Naturel Régional apparaît faible au regard des enjeux transversaux à cette thématique. Les logiques foncières et agricoles sous-tendues par la PAC⁸ et les dynamiques de coupes relevant de l'initiative d'entreprises forestières ne sont pas à la portée d'une structure sans pouvoir réglementaire qui base sa politique sur la concertation et un projet commun. L'accompagnement de propriétaires pour réhabiliter ou renouveler les peuplements, au travers d'une première série de chantiers pilotes, a permis d'éprouver des itinéraires techniques. Puis, dans second temps la campagne de plantations a été élargie auprès des propriétaires volontaires. Une stratégie concertée avec les structures partenaires (CRPF, associations de planteur-euses, Chambres d'Agriculture) plus ou moins impliquées dans la démarche. Cependant, quelle posture adopter face aux projets de réhabilitation et de plantation ? Comment objecter aux problématiques de systématisation des plantations et d'absence de gestion ? Comment répondre aux critiques sociospatiales et notamment paysagères liées à ce motif ?

La réponse construite avec le chargé de mission forêt du PNR, Romain Ribière, consiste à opérer un basculement de paradigme dans les logiques de plantations, mais aussi de gestion de ces peuplements ! Conçues comme des forêts productives, il s'agit désormais de basculer les bandes boisées vers des logiques agropastorales. Cette hypothèse résulte des constats effectués lors des rencontres avec des propriétaires, mais aussi lors des différents échanges avec les commissions de biens de sections¹⁰, les porteur-euses de projets et lors des chantiers pilotes. Elle prospecte l'usage d'essences locales (Label Végétal Local) pour rapprocher les plantations des haies bocagères, éléments paysagers gérés et familiers des agriculteur-trices. Par ailleurs, l'absence de production de paille sur le territoire peut encourager l'usage de bois déc-

hiqueté pour le paillage des stabulations, produits dérivés du recépage et de l'entretien de haies. Enfin, l'usage de la feuille et le Frêne têtard sont des pratiques couramment employées. Le projet de réhabilitation des bandes boisées contribue à une plus grande autonomie du système agricole et une résilience en augmentant les ressources accessibles. Toutefois, ces usages restent des pratiques subsidiaires, dont la généralisation reste difficile à envisager.



Mise à disposition du bétail de branche de freine. ©Rémy Teyssedre

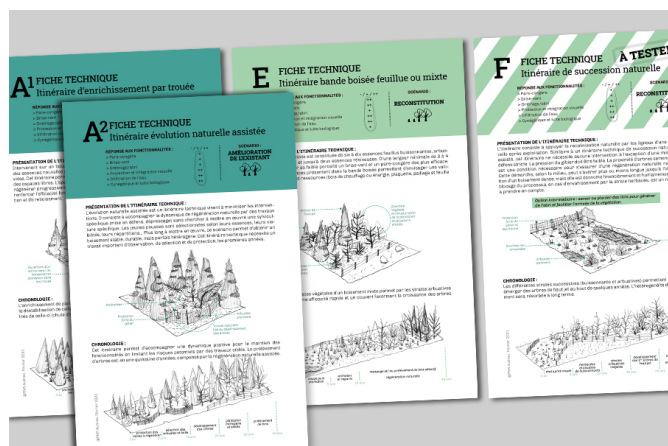


Éclaircissement et regarnie d'un linéaire peu fonctionnel. ©Rémy Teyssedre

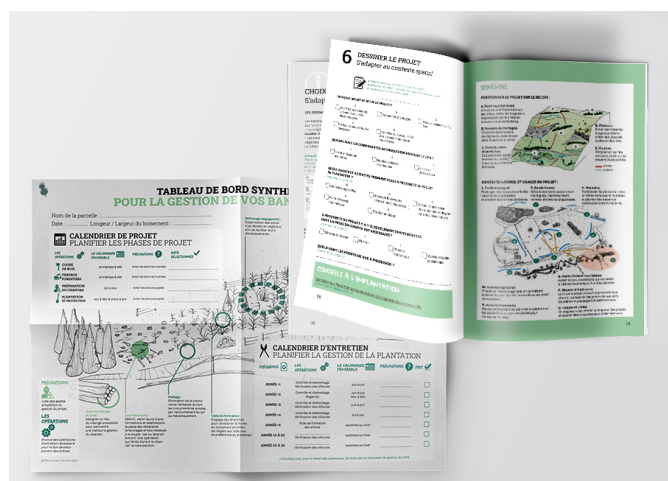
Ce basculement d'une logique forestière vers une logique agricole peut paraître anodin, mais implique plusieurs bouleversements. Le premier est de l'ordre de l'animation de projet. Il s'agit désormais d'adapter les projets aux besoins agricoles et aux enjeux techniques, financiers, de gestion et d'usage du linéaire boisée, plutôt que d'imposer une réponse systématique comme lors des années 60 – 80, avec l'usage d'une seule essence. Les nouvelles modalités de projets sont concentrées sur les quelques échanges constitutifs au projet (environ trois à six rendez-vous) entre le propriétaire et les agents en charge d'élaborer la plantation. Afin d'influencer la conduite de projet et nous assurer que certains points sont abordés (évaluer et mieux répondre aux besoins et usages, prendre en compte les enjeux paysagers, les usages à proximité) nous déployons un ensemble d'objets informatifs et contributifs qui construisent par étape le projet. Le livret : informatif sur les techniques d'entretien, les choix des végétaux, le positionnement dans l'espace de la plantation ; s'accompagne d'un guide d'aide à la décision. Il propose un panel d'itinéraires techniques pour élargir les choix et sortir de la dichotomie couper — replanter. D'autres objets, tels qu'une grille de cal-

cul des coûts, un plan-guide de spatialisation du projet et un tableau de bord de gestion simplifiée participent à coélaborer le projet, positionner la gestion à long terme et la spatialisation de la plantation comme des enjeux du projet. Ce dernier objet pérennise la médiation et fait office d'objet intermédiaire⁹ entre le technicien-ne agricole ou forestier, le propriétaire, l'usager-ère et le gestionnaire, garant d'une transmission de l'information et de pratiques de gestion.

Le changement de logique de projet et de gestion génère aussi une transformation formelle forte par l'usage d'essences végétales locales, essentiellement des feuillus, et en souhaitant donner un usage à la ressource bois issue de la gestion dans le système agricole. Le motif bande boisée va muter ; sa plasticité uniforme, monobloc et stable sera transformée vers des apparences saisonnières, plus aléatoires. Une réponse à la controverse sans supprimer le motif critiqué. Cependant, l'usage de végétaux feuillus de la marque Végétal Local relève avant tout d'une volonté d'adéquation des végétaux à leur territoire, à la fonctionnalité écologique des milieux et de conservation du potentiel génétique face aux risques sanitaires et climatiques. L'usage de cette marque végétale répond également aux projets du Parc Régional de structurer une association de planteur en Lozère, d'une pépinière forestière pédagogique au sein de l'école forestière de Javols et favoriser l'installation de porteur-euses de projet en mesure de répondre à la demande croissante de plants.



Fiches techniques proposant des itinéraires techniques de plantation. ©Rémy Teyssedre



Livret d'aide au projet et tableau d'entretien du linéaire. ©Rémy Teyssedre

Deux ans après le début de la démarche, nous observons

déjà les transformations des représentations et de l'attention portée à ces motifs végétaux, conséquence directe et indirecte de l'animation engagée par le PNR de l'Aubrac et ses partenaires.

L'une de ces transformations relève de l'attention et du regard que portent les habitant-es sur ces infrastructures végétales. Le travail d'animation porté par le Parc lors de réunions publiques, de communication sur la presse locale et les projets pilotes ont participé à désensibiliser la thématique. Méconnus, le fonctionnement et le rôle des bandes végétales sont aujourd'hui compris tant par les habitant-es, que le milieu agricole et les élu-es. Notamment, un projet de réhabilitations opéré sur le bien de section d'une des communes a permis de générer un espace de négociation entre la mairie et la commission syndicale à partir du ressenti des habitant-es pour maintenir un point de vue sur le Buron communal. L'implication d'une poignée de riverain-es sur le chantier, ailleurs des élu-es proposent d'organiser des chantiers pédagogiques avec les écoles communales, ce qui témoigne du changement de perception de l'arbre champêtre marginalisé ces dernières années. Une dynamique qui ouvre des perspectives de chantiers et de récoltes de graines participatifs sans heurter les précautions des élu-es et de la direction du PNR. En outre, cette dynamique locale s'installe dans une tendance globale d'attrait, de pédagogie sur le rôle des arbres et d'encouragement à leurs plantations.

L'observation de cette démarche, dans laquelle j'ai été partie prenante, révèle cependant de nombreux obstacles à la pérennité d'une telle politique publique. Bien que la démarche programme la réhabilitation d'une dizaine de kilomètres de bandes boisées, l'efficacité d'un tel projet repose avant tout sur l'animation et les financements. Les mêmes ingrédients qui ont permis leurs créations. Or, jusqu'à la publication du programme « Plantons des haies » (plan relance 2021), aucune aide financière ne permettait de financer raisonnablement les projets de plantations et de convaincre les propriétaires. Conditionnées par des subventions nationales, les démarches en sont dépendantes et s'activent lorsque les financements se manifestent. En effet, l'animation et la rencontre des propriétaires, travail porté par le chargé de mission forêt du PNR ou par un agent du CRPF missionné, sont conditionnés à l'intérêt des élu-es et aux moyens financiers alloués. D'autres tendances font également obstacle à la démarche : l'absence d'association de planteur-euses sur le département de la Lozère jusqu'en 2021, le manque de plants forestiers et de professionnels souhaitant intervenir sur les chantiers. La réponse du Parc Naturel, notamment au travers de sa charte forestière, investit l'ensemble des champs professionnels en lien avec l'arbre champêtre. Cependant, sans porteur-euse de projet consolidant les acteurs existants la dynamique est fébrile.

Enfin, la persistance de ce patrimoine végétal que sont les bandes boisées et plus largement la culture de l'arbre hors forêt, incarnée sur le massif de l'Aubrac par le Hêtre, le *Drélier* (Alisier blanc), les cultures fruitières en terrasses, etc., se confronte à des logiques foncières, économiques et à une érosion culturelle forte qui menace la persistance de nombreux motifs végétaux et des pratiques associées. Il s'agira alors

d'observer comment l'action publique paysagère produit ou transforme les normes et représentations sociales sur l'arbre et mesurer le fléchissement des dynamiques contraires ; et d'évaluer le regain d'attrait pour l'action de planter !



Chantier de replantation mené avec les étudiants de l'école forestière et la participation volontaire d'habitants. ©Rémy Teyssedre



L'AUTEUR

Rémy Teyssède

Rémy Teyssède est designer, diplômé de DSSA Design éco-responsable et de Master en Design transdisciplinaire culture et territoire. Il a engagé au sein du Laboratoire de recherche en projet de paysage de l'ENSP de Versailles un doctorat par le projet, à l'École Universitaire de Recherche Humanités, création et patrimoine, codirigé par Xavier Guillot et Patrick Moquay. Les outils d'implication des habitant-es et acteur-trices locaux dans les politiques publiques paysagères sont le principal axe de sa recherche. Dans le cadre de cette celle-ci, en immersion au sein de l'équipe technique du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, il a investi plusieurs thématiques d'actions de la collectivité, dont les bandes boisées avec Romain Ribière, chargé de mission forêt, ou la question des bourgs avec Émilien Soulenq et Hugo Receveur.
contact : [remyteyssedre \(at\) gmail.com](mailto:remyteyssedre(at)gmail.com)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Rémy Teyssède, *Des Épicéas plantés il y a 60 ans, quel avenir?*, Openfield numéro 17, Juillet 2021

<https://www.revue-openfield.net/2021/07/06/des-epiceas-plantés-il-y-a-60-ans-quel-avenir%e2%80%89/>